



Roupe : une attractivité et un confort renforcés au profit des habitants du quartier

Bruxelles, le jeudi 21 février 2013

Ce matin, la première pierre simultanée de trois chantiers propres au contrat de quartier Roupe a été posée. Deux d'entre eux prévoient la construction ou l'aménagement de logements à caractère social. Le troisième concerne le Palais du Midi, à savoir le rafraîchissement des façades et l'uniformisation des enseignes d'une quarantaine de commerces. Ces trois projets sont portés par **Ans Persoons (sp.a)**, Echevine en charge des Contrats de quartier, et **Mohamed Ouriaghli (PS)**, Echevin en charge du Logement.

Lancé en 2008 et financé par la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral, le contrat de quartier Roupe a bénéficié d'un investissement de l'ordre de 25 millions afin de revitaliser cette partie du Pentagone. Les bienfaits de cette action sont multiples et touchent aussi bien le logement et l'espace public que les infrastructures collectives. En effet, de nombreux espaces publics sont entièrement requalifiés au profit des habitants et des usagers du périmètre. De plus, le contrat de quartier finance la création ou la rénovation d'équipements collectifs à destination des habitants. D'importants moyens sont également déployés pour soutenir la formation, l'emploi, la cohésion sociale, la convivialité ou encore la petite enfance.

Ans Persoons insiste sur l'éventail des actions de revitalisation du quartier : « *En début de contrat de quartier, un état des lieux du périmètre est dressé pour y identifier les besoins tant sur le plan urbanistique que socio-économique. Ce diagnostic est ensuite soumis à l'approbation des habitants afin de s'assurer que les projets proposés rencontrent bien leurs attentes. Pour le quartier Roupe, nous avons identifié un manque d'offre de logements à destination des ménages à faibles revenus ou à revenus moyens. Le Palais du Midi fut, quant à lui, identifié comme un levier fort pour dynamiser le quartier. En harmonisant ses devantures, cet espace exceptionnel pourra développer tout son potentiel. Il est toujours enthousiasmant de voir un projet démarrer surtout lorsque l'on sait qu'il apportera un réel plus pour le quartier et pour ceux qui y résident.* »

La rénovation ou la construction d'une grosse trentaine de logements, aussi bien par le public que par le privé, est prévue pour pallier cette carence. Le logement est plus que jamais un enjeu crucial dans le développement du quartier et dans la lutte contre la précarité. **Mohamed Ouriaghli** confirme les ambitions élevées de la Ville à cet égard : « *Partout sur le territoire de la Ville, les autorités communales font preuve de dynamisme. Ici, les trois projets portés par la Régie Foncière ne dérogent pas à cette exigence. D'une part, treize logements à caractère social vont soulager autant de ménages tout en réhabilitant une friche et un espace inoccupé sur une place emblématique comme celle de la place Roupe. D'autre part, en*

rafraîchissant la façade du Palais du Midi et en rénovant les devantures commerciales, c'est tout le quartier qui va gagner en attractivité ».

Palais du Midi

Ancien marché couvert et imposant complexe commercial, le Palais du Midi, œuvre de l'architecte Wynand Janssens, fût construit de 1875 à 1880 afin d'accroître l'activité commerciale des boulevards du centre. L'objectif du projet vise à affirmer le Palais du Midi comme une promenade commerciale qui assure le lien entre la gare du Midi et le cœur de la ville. La rénovation des devantures commerciales, en partenariat avec Atrium, a donc pour objectif de développer une image cohérente et harmonieuse pour le Palais du Midi qui renforce l'attractivité et la visibilité de chaque commerce.



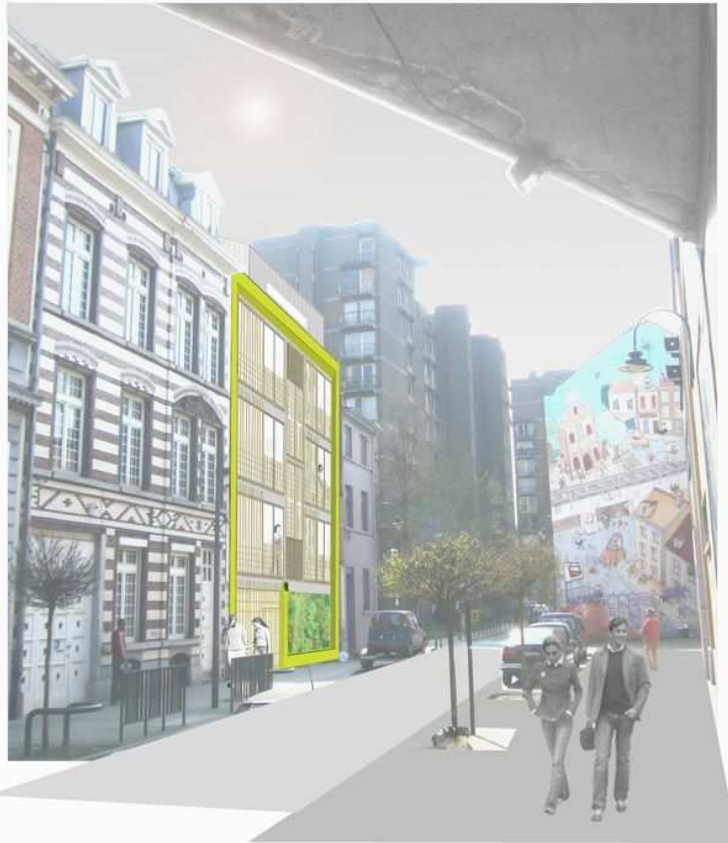
Roupe 1-2

La place Roupe est connue pour avoir été au dix-neuvième siècle la première localisation de la gare du Midi. L'implantation qui en découle constitue un des plus beaux témoins de l'âge d'or de l'architecture néo-classique au sud du Pentagone de Bruxelles. Cette place publique était malheureusement jusqu'aujourd'hui connue pour cet ensemble inoccupé à l'angle de la place et de la rue de Tournai. L'achèvement de la rénovation de ces deux immeubles permettra de créer sept logements aux étages : quatre appartements d'une chambre et trois studios. Le rez-de-chaussée accueillera un commerce qui s'ouvrira sur la place Roupe, ainsi que des locaux communs pour ranger les vélos entre autre.

Terre-Neuve 118

Cette dent creuse verra s'ériger six logements à basse énergie (K = 24) grâce notamment à un système de ventilation à double flux, une chaudière HR à condensation et une citerne de récupération des eaux pluviales. La répartition est la suivante :

- 2 appartements d'1 chambre
- 2 appartements de 2 chambres
- 2 appartements de 3 chambres



Cabinet de l'Echevine
Quentin Haxhe
02/279.44.12
0479/21.74.70

Cabinet de l'Echevin
Alexandre Van der Linden
02/279.41.35
0485/190.692